



Madame Rachida Dati
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 8 décembre 2025

Objet : préavis de grève au Musée du Louvre à compter du 15 décembre 2025

Madame la Ministre,

Les personnels de l'établissement public du musée du Louvre (EPML) subissent des conditions de travail toujours plus dégradées et, faute de moyens suffisants et correctement fléchés, sont empêchés d'accomplir leurs missions de service public. Le vol du 19 octobre 2025 a mis en lumière les défaillances de priorisations pourtant signalées de longue date. De surcroît, le budget présenté en Conseil d'administration le 27 novembre 2025 ne permet pas de résoudre les difficultés auxquelles tous les services sont confrontés et accroît la perte de sens pour les agents de l'établissement notamment via la mise en place de la double tarification.

Chaque jour, les espaces muséographiques sont fermés bien au-delà des prévisions du plan d'ouverture garantie faute d'effectifs en nombre suffisant ainsi qu'en raison des défaillances techniques et de la vétusté du bâtiment constatées. Le public n'a plus qu'un accès limité aux œuvres et se trouve entravé dans ses circulations. Visiter le Louvre est devenu un véritable parcours du combattant.

En parallèle, les personnels souffrent d'une charge de travail sans cesse accrue, d'une gestion RH de plus en plus brutale et d'injonctions contradictoires ne permettant pas une activité de service public sereine.

C'est pourquoi nos organisations syndicales revendiquent :

Concernant la politique d'établissement :

- Une modification des projets portés par la direction afin de hiérarchiser et prioriser les travaux à venir en concentrant les moyens humains et financiers sur les urgences : schémas directeurs techniques, remise en état du bâtiment, protection du palais, de ses collections, de son public et de son personnel ;
- Le respect des valeurs portées par l'EPML notamment le principe d'égalité de l'accès à la culture, garant d'universalité et de démocratie culturelle... Nous dénonçons, la mise en place d'une doctrine

constituant un public privilégié bénéficiant d'un accès et d'une offre distincts des 30 000 visiteurs quotidiens ;

- Le renoncement à la double tarification qui foule aux pieds notre histoire républicaine et l'universalisme fondateur du musée du Louvre ;

- L'utilisation des fonds de la licence de marques Abu Dhabi pour la remise en état du Palais estimée à 480 millions d'euros par la Cour des Comptes, plutôt que pour le projet « Grande Colonnade ».

Concernant l'emploi :

- Des créations d'emplois statutaires à destination de nos cœurs de métiers : la préservation, l'entretien, la connaissance et la transmission. Ainsi ce sont bien les missions relevant des filières ministérielles aussi bien scientifiques que techniques qu'il convient de renforcer ;

- Des effectifs à la hauteur des enjeux : en urgence, la création de postes pour la filière accueil et surveillance (concours ASM, TSC et ISCP, utilisation des listes complémentaires en cours...) pour compenser les destructions d'emploi passées s'élevant à 200 emplois à temps plein ;

- La fin de la politique RH d'ultra précarisation des agents contractuels de l'accueil, de la vente et de la surveillance et la mise en place d'un cadre d'emploi transparent garantissant des droits pour ces personnels (plan de titularisation, plannings concertés, formations...) ;

- Le recrutement systématique en CDI des agents contractuels à temps incomplet répondant à des besoins permanents, le passage en CDI de cette catégorie d'agents lorsqu'ils sont en CDD et l'augmentation à 70% de leur quotité de temps de travail s'ils le souhaitent ;

- La revalorisation sans délai du montant plancher de l'IFSE, afin de l'aligner non pas sur le strict minimum mais sur les montants réellement pratiqués, c'est-à-dire les montants médians versés aux agents du ministère de la culture ;

- La revalorisation complète des grilles de rémunération des agents contractuels répondant à des besoins permanents, dans le cadre des négociations intersyndicales en cours sur la revalorisation et la refondation du dispositif Albanel, et ce pour mettre fin aux rémunérations indignes pratiquées, et déconnectées des réalités des métiers ;

- L'application effective aux agents contractuels à temps incomplet et « occasionnels » des dispositions prévues par le protocole d'accord relatif aux agents contractuels à temps incomplet signé au Musée du Louvre le 3 juin 2013.

Concernant les conditions de travail

- L'arrêt immédiat du modèle actuel de gouvernance pyramidale et cloisonnée, qui produit des décisions absurdes, déconnectées du terrain et contraires notamment aux impératifs de sûreté et de sécurité. Ce fonctionnement a directement contribué aux dérives organisationnelles mises en lumière après le vol du 19 octobre 2025 ;

- La reconnaissance pleine et entière de l'expertise des personnels qui connaissent réellement les bâtiments, les risques et les besoins. Il est urgent de mettre fin à un mode de gouvernance confisqué par quelques décideurs, qui étouffe les remontées d'information, empêche l'anticipation des risques et place les agents dans des situations intenable ;
- La réduction de la charge de travail qui mine l'ensemble des directions de l'établissement et nuisent à la santé et à la sécurité des agents ;
- Des réponses de fond au cahier de doléances déposé par les agents plutôt que des mesures cosmétiques.

Madame la Ministre, les personnels des musées du Louvre et Eugène Delacroix tiennent à leur établissement et ont le sentiment aujourd'hui d'être le dernier rempart avant l'effondrement.

Les différentes alertes internes sont restées lettre morte et les éléments de langage distillés à la représentation nationale ainsi qu'aux médias par la direction du Louvre ne nous permettent pas d'espérer une prise de conscience à la hauteur de la crise que nous traversons.

Le présent courrier vaut préavis de grève pour tous les personnels de l'EPML, pour la nuitée en amont du 15 décembre 2025 et des journées suivantes jusqu'à satisfaction des revendications.

Les personnels de l'établissement nous ont indiqué en Assemblée générale le 8 décembre 2025 qu'ils souhaitaient que la négociation concernant ces revendications se tienne au niveau ministériel en raison de la dégradation sans précédent du climat social interne et de la nécessité d'obtenir des réponses de la part des autorités compétentes.

Alexis FRITCHE
Secrétaire général
de la CFDT-CULTURE

Nathalie RAMOS
Secrétaire générale
du SNMD CGT-Culture

Elise MULLER
Pour SUD Culture Solidaires